

Assemblée du personnel du 3 décembre 2020

Considérant

- Les résolutions des 6, 15, 29 octobre et 18 novembre 2020, votées à l'unanimité par des Assemblées du personnel déterminées ;
- Que l'accord passé entre les partis gouvernementaux, de supprimer l'annuité 2021, saborde le partenariat social et entérine une fois de plus le chantage entre les mécanismes salariaux et les postes ;
- Que les quelque 350 nouveaux postes inscrits au projet de budget 2021 représentent un minimum très insuffisant pour de nombreux services en souffrance et ne compensent pas ceux refusés en 2020 ;
- Que les mesures du plan financier quadriennal (PFQ) 2021-2024 menacent de baisser les salaires du personnel de 5.34% à 8.74% ;
- Que le gouvernement, en dépit du vote populaire de mai 2019, maintient sa volonté d'augmenter les cotisations du personnel et d'abaisser celles de l'employeur, à la caisse de pension, engendrant ainsi des baisses de salaire importantes sur l'entier de la carrière et fragilisant l'ensemble de la capitalisation des caisses de pension ;
- Que Genève est le seul canton à imposer, dans ce contexte sanitaire particulier, une baisse de sa rémunération à sa fonction publique, alors qu'ailleurs des « primes Covid » sont octroyées,

L'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, réunie au parc des Chaumettes :

- **Revendique son droit à recevoir les augmentations salariales annuelles dues ;**
- **Appelle l'ensemble du personnel à poursuivre, dès janvier 2021, la mobilisation face à la réforme annoncée par le gouvernement des caisses de pension de l'Etat et mandate les instances du Cartel pour préparer des informations régulières au personnel ;**
- **Tirera les conséquences des votes des député.es lors du vote du budget 2021, en particulier au sujet des postes et de l'annuité (PL12780) ;**
- **Donne mandat aux représentant.es du Cartel de reprendre les discussions avec le département des finances, étant attendu qu'elles/ils informeront régulièrement le personnel à l'issue des rencontres ;**
- **Affirme qu'elle se battra contre des mesures ou des projets de loi qui dégraderaient le service public et les conditions de travail et réaffirme sa volonté de voir aboutir une initiative fiscale de solidarité.**